

La Balise

Barbâtre®
Île de Noirmoutier



Hiver 2011

ÉTÉ 2010

Sur la saison 2010, plus de 7500 spectateurs ont participé aux animations soit un millier de plus qu'en 2009, malgré deux animations annulées.

Les 8 expositions proposées cet été ont attiré plus de 3000 personnes.



Les animations ont été transférées du parc de la Mairie à la place des Arts, zone appréciée par le public et les artistes.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles !



BALIS'ÂGES

Le samedi 12 octobre 2010 a eu lieu le lancement du concept Balis'Âges.

Au 6 décembre 2010, les plaques avaient été flashées 2090 fois au total depuis la création des codes barres, soit une moyenne de 130 flashes par site, dont 900 flashes pour le site du Gois.

Un lancement prometteur pour ce concept qui se développe en ce moment sur plusieurs territoires des Pays de la Loire.



Retrouvez les vidéos sur : <http://barbatre.fr/tourisme/animations/balisages>

Chers amis,

L'année 2010 s'achève, une année marquée par la tempête Xynthia. Des travaux d'urgence ont été réalisés par la Communauté de Communes pour conforter notre défense contre la mer sur la côte Est.

Votre conseil municipal consacre son énergie et son dynamisme à concrétiser ses engagements envers vous.

La garderie récemment inaugurée, témoin de la vitalité de notre commune, apporte toute satisfaction.

Cet établissement répond aux exigences de l'accueil des enfants.

En matière de sécurité routière, nos efforts seront dirigés vers le sud de notre village avec l'implantation de deux panneaux de limitation de vitesse. La deuxième tranche du parc d'activités de la Gaudinière est en cours de réalisation, les onze parcelles sont ouvertes à la vente.

La Place des Arts, « espace culture », a accueilli de nombreux spectateurs, un nombre en hausse de 25% dû certainement à un lieu mieux adapté à la fréquentation estivale.

Balis'Âges est en place. Ce parcours patrimonial, unique en France, incite d'autres collectivités à utiliser ce concept pointu de technologie actuelle. Nous pouvons comptabiliser le nombre de visiteurs sur chaque site en place, ce qui nous permettra d'envisager l'évolution de ces lieux en fonction de leur fréquentation.

Au mois de juillet 2011, le Tour de France empruntera notre commune du Pont au passage du Gois.

Le plan de circulation, nécessaire à l'aménagement du centre bourg, est défini. C'est le sens unique inversé permanent qui a été retenu par l'équipe municipale. Préserver l'environnement est un enjeu fort pour les prochaines générations. Le Plan Vert sera notre livre de bord pour la gestion et l'entretien des espaces verts ainsi que le désherbage sans produits nocifs.

Le projet d'aménagement de l'espace Océane (salle, ancienne garderie, bibliothèque) est à l'étude.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cordialement




Gérard GUILLET



Partie Nord

- Séquence en sens unique entrant (3,00m),
- Stationnement et plantation
- Espace piéton généreux

Aux abords de la Place du marché

- La rue est intégrée dans la place,
- Dévoiyement qui permet de dégager une belle terrasse plantée,
- Espace dédié aux piétons où les voitures sont canalisées.

Place du marché

Aménagement de la place du coeur de bourg avec:

- Une esplanade piétonne arborée, l'auvette de bus, les sanitaires, des bancs...
- Mise en place de liaisons piétonnes sécurisées,
- Création d'espaces dédiés aux stationnements,
- La mise en scène de la place du marché, peut-être considérée comme un premier jalon à poursuivre jusqu'à la future aire d'animation et de loisirs.

Partie Sud

- Espaces dégagés devant les commerces,
- Trottoirs généreux lorsque l'emprise le permet,
- Poches de stationnements ponctuelles agrémentées de plantations,
- Stationnements en alternance invitant à la prudence
- Définition d'un mobilier et d'une palette végétale homogène et identitaire

Carrefour rue du Gois, de la Poste, du Centre et de l'Océan

- Repincer visuellement l'accès à la rue du centre,
- Mise en œuvre d'un traitement urbain du carrefour,
- Privilégier le piéton,
- Hiérarchiser les gabarits des voies pour en distinguer les usages.

Section entre rues de la Cure, de l'église et des Sapeurs pompiers

- Tronçon maintenu à double sens avec un giratoire,
- Organisation du stationnement avec des plantations et du mobilier urbain
- Devenir des parcelles communales à l'arrière (parking, équipements publics, habitat,...).

Rues de La Barre Raguideau et du Marché

- Itinéraire de desserte, de délestage,
- Partie roulante en double sens (5,00m),
- Trottoir (1,50m) possible sur une rive,
- Stationnements (2,00m) avec plantations et espace en pied de propriété,
- Créer des parking de proximité (vélo/voiture).

Dans le cadre du contrat environnement littoral signé avec le Conseil Général de la Vendée, l'aménagement du centre bourg de Barbâtre représente une des actions majeures de ce contrat financé à 40% par le Conseil Général.

Préalablement à cette réalisation une étude de circulation était nécessaire. Cette mission a été confiée au bureau d'études METAVISION en partenariat avec l'agence KESSLER.

Sur ce dossier, 3 options se sont dégagées :

Option 1 : le double sens

Option 2 : le sens unique

Option 3 : le sens unique

inversé jusqu'à la place du Marché. Une large concertation souhaitée et mise en place par les élus a permis d'aboutir à un consensus sur ce dossier dont nous vous

retrasons les principales étapes :

- Création d'une commission élargie qui comprenait :

Associations des parents d'élèves des écoles, des commerçants, des artisans, des randonneurs, des cyclistes, des handicapés, de vivre l'île 12/12, des amis de Noirmoutier, de l'ADIHB, d'un représentant du secteur de la Fosse, de la Maison Rouge et du Centre, des pompiers, de l'Office du tourisme des gendarmes, de la DDTM et du Conseil Général. (Cette commission, s'est réunie le 3 juillet 2009 et le 2 février 2010).

- Organisation d'une réunion avec les commerçants de la Rue du Centre

- Elaboration d'un questionnaire transmis à tous les membres de la Commission ainsi qu'à tous les commerçants de la commune et aux Conseillers Municipaux.

- Essai de circulation dans la Rue du Centre avec stationnement en chicane. Sur cette initiative en saison estivale, les gendarmes et les pompiers nous ont fait part de leur constat.

- Exposition d'esquisses dans le hall d'accueil de la mairie avec possibilités d'émettre des observations dans la boîte à idées et dans un cahier mis à disposition du public.

- Analyse de toutes ces actions par une commission d'élus le 26 octobre 2010.

C'est ainsi, que l'option 3 dont vous trouverez le plan joint a été retenue par la commission d'élus et adoptée par le Conseil Municipal du 12 novembre 2010 comme plan de circulation permanent.

Christian GABORIT

Plan d'Occupation du Sol

Barbâtre dispose d'un Plan d'Occupation des Sols partiel, approuvé le 18 août 2000.

Une première modification a été approuvée le 7 juillet 2010 pour des changements de zonage en secteur urbain.

Le contenu réglementaire rédactionnel de ce POS a aujourd'hui besoin d'évoluer sans attendre l'aboutissement de la révision générale en cours pour élaboration d'un PLU, sur les points suivants :

- Les largeurs de voirie et d'accès
- L'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques,
- Les clôtures
- Le stationnement

La modification ne portera donc que sur le règlement du Plan d'Occupation des Sols.

Il vous est rappelé que les dernières modifications du POS qui ont été acceptées portaient sur les plans de zonage avec l'intégration et l'unification de certains lotissements en zone urbaine.

D'autres modifications spécifiques concernant notamment les voies étroites de Barbâtre (<4m) avaient, dans le même temps été proposées, mais, jugées trop imprécises par le Commissaire Enquêteur, n'avaient pas été acceptées.

Ce dernier, ayant remarqué une divergence de libellé entre la notice explicative et le règlement, les articles du POS concernant ces points devaient être remaniés.

C'est pourquoi, pour sortir de cette impasse, nous avons à nouveau sollicité le bureau d'études (SCE) afin qu'il réécrive les articles en cause en tenant compte bien sûr des remarques du Commissaire Enquêteur.

La seconde étape a été de soumettre cette nouvelle écriture aux services techniques de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui nous assistent dans les examens des dossiers de Permis de Construire.

La collaboration avec ce service a permis de compléter la rédaction des articles, proposée par le bureau SCE selon les modifications que nous souhaitions.

Le bureau SCE a donc reformulé les articles en fonction de nos remarques et de celles de la DDTM.

Enfin, nous avons soumis en dernière lecture les articles remaniés auprès de l'avocat d'affaires de la commune pour avis. Ce dernier a donné son approbation sur le libellé des articles en cause.

Cette nouvelle mouture de modification a été approuvée par le Conseil Municipal du 24 septembre 2010.

Pour l'heure nous sommes dans l'attente de la nomination par la préfecture d'un Commissaire Enquêteur pour l'enquête publique à venir.

Christian GABORIT

Règlement Municipal Des Cimetières

Nous portons à votre connaissance l'Arrêté de M. le Maire du 24 septembre 2010 instaurant un règlement municipal des cimetières de Barbâtre approuvé par délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 2010.

Ce document est disponible en Mairie.

Comme nous vous l'avons indiqué précédemment dans la Balise, la tombe de l'enfant naufragé du bateau « L'Afrique » a été restaurée par un entourage neuf.

Christian GABORIT

Création d'un cimetière paysager

Afin de mener à bien la réalisation d'un nouveau cimetière au lieu dit « La Martinière » il convenait d'avoir recours à un Marché Public d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Pour la réalisation de ce projet, après consultation et analyse approfondie des dossiers des 2 candidats, il a été décidé par délibération du Conseil Municipal du 12 novembre 2010 de retenir la Société Vendée Expansion pour nous assister dans la création d'un cimetière paysager.

Christian GABORIT

Zone d'activité De La Gaudinière

Le conseil municipal du 20 novembre 2010 a validé le programme de travaux concernant la Tranche n°2 de la Zone d'Activité de la Gaudinière :

- pour le lot voirie, eau pluviale, à l'entreprise Merceron TP pour un montant de 258 590,68 € TTC.
- pour le lot espaces Verts, à l'entreprise Pajot espaces Verts pour un montant de 39 288,58 € TTC.

11 parcelles vont être viabilisées, les travaux vont commencer en cette fin d'année pour une livraison à la fin du premier semestre 2011.

Le prix de vente a été fixé à 65,00 € le m² ; le prix prend en compte le coût du terrain, des études et de l'ensemble des travaux d'aménagement.

Si le projet vous intéresse, renseignez-vous sans tarder auprès du secrétaire de mairie.

Gilles FAUCHER

TRAITEMENT DE LA FACADE SUR RD38



Bande de 5,00m, végétalisée, domaine privé



Bande de 10,00m, zone d'ancrage des constructions, stationnement et exposition autorisées, stockage interdit

PLANTATIONS ET AMENAGEMENT AU NIVEAU DU BASSIN DE RETENTION ET DES FOSSES



Peuplier blanc ou équivalent



Système de rétention des eaux pluviales et mares reconstituées
Morphologie favorisant le développement d'une zone humide en mesure compensatoire (cf. documents d'Incidences lois sur l'eau. (L214.1 à L214.6))



PLANTATIONS AUX ABORDS DE LA RUE DESCHAMPS



Arbre en cépée - Mimosa dealbata



Arbre



Bande de plantes rampantes



Hale d'arbustes persistants - Oranger du Mexique, Elaeagnus ebbingée, Fusain du Japon



Talus planté



Plantes vivaces + arbustes



Arbre de grand développement



Arbre en cépée - Eucalyptus gunnii

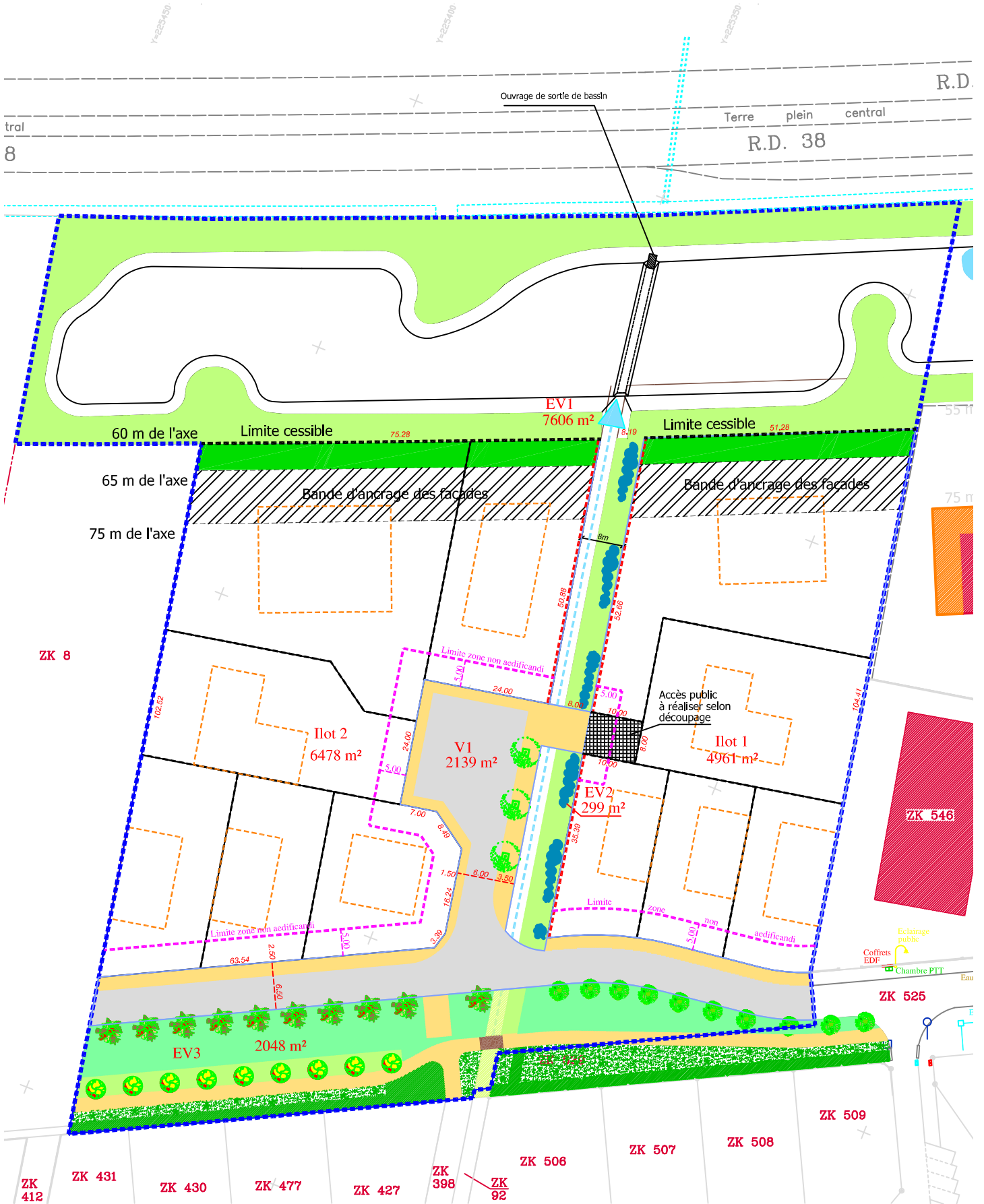


Arbre de grand développement



Projet engazonnement

Zone d'activité De La Gaudinière



MARIAGES

Christophe CABANAS et Véronique BRÉON

3 juillet 2010

Jean-Yves CHARLES et Evelyne GOUGEON

3 juillet 2010

Bertrand LE MANSEC et Michelle POUVREAU

7 août 2010

Jean PERRON et Alice COOK

14 août 2010

Stéphane FOUCAUD et Elsa MIQUEL

4 septembre 2010

Jean-Marie DESJARDINS et Agnès HUET

11 septembre 2010

Emmanuel COQUILLON et Nathalie SOURISSEAU

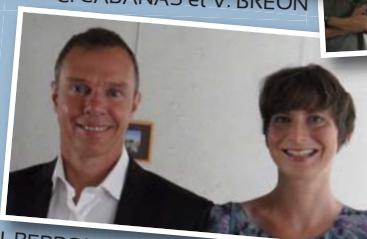
11 septembre 2010



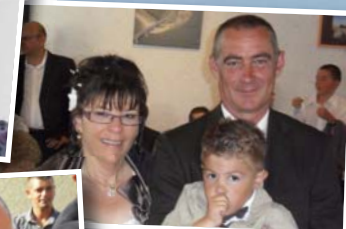
C. CABANAS et V. BREON



B. LE MANSEC et M. POUVREAU



J. PERRON et A. COOK



J-M DESJARDINS et A. HUET



E. COQUILLON et N. SOURISSEAU

NAISSANCES

Challans

Stéphanie FRADET, *9 mai 2010*

Salma GRANDHOMME, *12 mai 2010*

Dylan FRADET, *1er juin 2010*

Maëlys COLLIGNON, *30 août 2010*

Nolan HERFORT, *29 septembre 2010*

Mathis ENCINAS, *31 octobre 2010*

Saint Herblain

Timothé LACASSAGNE, *24 mai 2010*

Kenzo DELAUNE, *28 juillet 2010*

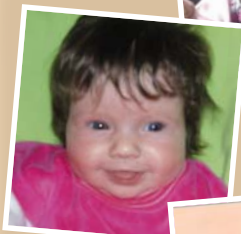
Margaux NORMAND, *22 septembre 2010*

Elan MOUSSIN MOIZEAU, *23 septembre 2010*



Stéphanie

Salma



Maëlys



Dylan

Mathis

DÉCÈS

BASTIERE Jean

17 juin 2010 à 78 ans

VARDANEGA Bernard

30 juin 2010 à 78 ans

DUFIEF François

26 juillet 2010 à 16 ans

WILFART André

2 août 2010 à 83 ans

DONNARD Michel

7 septembre 2010 à 66 ans

TRAVERT veuve LELIEVRE Jeannine

20 septembre 2010 à 79 ans

MARTIN veuve FOUASSON Joséphine

5 octobre 2010 à 87 ans

ALBERT Jaques

18 octobre 2010 à 63 ans

DELMAS Bernard

21 novembre 2010 à 80 ans

DUPONT veuve LAVAL Anne

26 novembre 2010 à 80 ans

GROLLIER veuve DUPONT Pierrette

27 novembre 2010 à 88 ans

CHANTREAU épouse BERTIN Rolande

4 décembre 2010 à 70 ans

PAQUIN Georges

4 décembre 2010 à 94 ans

GUEDON Paul

8 décembre 2010 à 81 ans

Les délibérations des Conseils Municipaux sont disponibles à la Mairie, sur le site de la commune www.barbatre.fr, ou par mail : mairie.barbatre@wanadoo.fr

Concours Jardins et Maisons fleuris



Le concours Jardins et Maisons Fleuris a eu lieu le samedi 5 juin 2010.

Les gagnants sont, dans la catégorie Maisons Fleuries contemporaines, Armelle DAVID; dans la catégorie Maisons Fleuries Anciennes, M. et Mme Gilles Bujot, dans la catégorie espace structuré, le Bar PMU « Le Barbâtre ». Vous qui jardinez, vous les amoureux de la nature, préparez-vous pour le concours 2011, inscription courant mars pour une visite début juin !

Travaux Réfection de la voirie

- R. des Lys : 43 125 € HT
- Av. des Pins : 31 522,20 € HT
- R. Plage du Midi : 11 960, 10 € HT



Cabinet médical

Notre commune accueille le Docteur Virginie AIRIAU qui s'est associée au Docteur Cyrille VARTANIAN depuis le 20 décembre 2010.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Le cabinet médical, 63 chemin de la Barre Raguideau, est ouvert : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h.

En dehors de ces heures d'ouverture :

médecin de garde
02 51 44 55 66,

en cas d'urgence vitale,
composer le 15.

Cérémonie du 11 novembre 2010

La cérémonie du 11 novembre 2010 s'est déroulée en présence des autorités, des représentants des anciens combattants, du détachement des sapeurs pompiers et d'une assistance importante, qui n'a pas hésité à braver les intempéries.

A l'issue de l'office religieux en l'église SAINT JEAN-BAPTISTE de l'Epine, le cortège s'est rassemblé devant la mairie.

Avec beaucoup de dignité, l'ensemble s'est dirigé vers le monument aux morts, pour un fervent hommage à ceux qui ont payé de leur vie, de leur sang pour que vive notre pays.

- Dépôt de gerbes
- Discours de Monsieur Le Maire
- Lecture du Président de l'amicale des anciens combattants
- Appel aux morts, minute de silence, Marseillaise

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la mairie où un vin d'honneur était offert par la municipalité.



A l'occasion de cette cérémonie plusieurs de nos compatriotes ont été mis à l'honneur pour leur action au cours de la guerre 1939-1945.

A la demande du Président de la République, pour commémorer le 70ème anniversaire des combats de 1940, de l'appel du 18 juin, de la naissance de la France libre et des premiers pas de la Résistance.

Madame NADAN Georgette veuve GEORGES

Monsieur GABORIT André ont reçu le diplôme d'honneur comme ancien combattant, résistant, prisonnier.

Messieurs DANIEL Henri, CHANTREUX Pierre, PERRIN Roger et THAERON Louis absents excusés recevront leur diplôme ultérieurement.

Félicitations à vous Madame, à vous Messieurs.

Daniel VIOLEAU



Deux Barbâtrines ont fêté leur centenaire

Mme Henriette BAUDET
le 7 septembre 2010

Mme Emilienne ROUSSEAU.
le 18 décembre 2010



Inauguration Centre de Loisirs sans Hébergement

Le 9 novembre 2010 a été inauguré le Centre de Loisirs « Les Petits Cagnots ».



Cette nouvelle construction est située 37 bis rue de la Barre Raguideau, accolée à l'Ecole Publique « La Rose des Dunes ».

Ce projet a pu être réalisé avec le financement suivant :

- Communauté de Communes :
86 216, 50 euros

- CAF, Subvention : 23 600 euros
; Prêt : 35 400 euros
- Conseil Général : 21 781,40 euros
- Mairie : 50 816,50 euros
Les conseillers municipaux et les employés communaux ont joint leurs efforts pour accomplir cette mission avec succès.

Après 5 mois de travaux, les enfants et ceux qui les encadrent sont ravis de se trouver dans un environnement agréable. Ils peuvent évoluer dans de grands espaces colorés et joyeux.

Monique FICHET

Association « Les Petits Cagnots »

Accueil périscolaire
et centre de loisirs
37 bis r. de la Barre Raguideau
02.51.35.94.82
06.84.22.67.18

Horaires :
Accueil Périscolaire
Matin : 7h15 à 8h45
Soir : 16h30 à 19h
Centre de loisirs
7h15 à 19h



Chèques Taxi

Le Conseil Général de la Vendée propose des Chèques Taxi pour :

- les personnes handicapées de 20 à 60 ans
- les personnes âgées de 60 ans et +

Renseignements au Service des actions médico-sociales de la Vendée 02 51 44 66 27
ou à la Mairie, le mardi de 10h à 12h (pièce justificative : feuille d'imposition).

Portrait de notre poubelle

On a beau la sortir plusieurs fois, connaissons-nous vraiment notre poubelle ? Qui est-elle, où va t-elle et pourquoi trier nos déchets ?

Réponses à quelques questions essentielles pour mieux la comprendre

Que trouve-t-on dans notre poubelle ?

Des emballages ménagers : Chaque ménage jette environ 10 emballages par jour : la canette de soda, le flacon de lessive, la brique de lait ou la boîte de céréales : **direction le bac de tri !**

Des déchets organiques : Les épluchures de légumes, de pommes de terre, les coquilles d'œufs, filtres à café, sachet de thé, essuie-tout, branchages de petites tailles, tonte de gazon, fleurs coupées. On les composte pour faire son engrais !

D'autres déchets : Des intrus qu'on ne devrait pas trouver dans notre poubelle : les piles, le vieux sèche-cheveux ou le white-spirit. Ils ont maintenant leur propre filière à la déchèterie de la Guérinière.

52% des déchets sont mis en décharges ;
28% sont incinérés
11% des déchets sont triés et recyclés
9% sont compostés

Pourquoi trier nos emballages ?

Si les emballages ne sont pas triés, ils ne seront pas recyclés. Le tri permet de préserver les ressources naturelles comme l'eau, l'énergie et les matières premières, et en plus cela crée des emplois ! La filière tri et recyclage emploie 30 000 personnes en France.

Gestes éco-citoyens

1. Sortir sa poubelle la veille de la collecte et la rentrer après le passage de celle-ci
2. Ne plus déposer de déchets sur la voie publique. Se servir, en cas de besoin, d'un conteneur mis à votre disposition à l'entrée de la déchèterie

pour les ordures ménagères et disponible 24h/24 et 7/7.

3. Déposer uniquement des emballages dans le bac de tri (les 4 familles d'emballages sont : les emballages plastique, carton, aluminium et acier). Guide du tri disponible à la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier ou en mairie.
4. Penser au D.E.E.E. (déchets d'équipements électriques et électroniques) du portable au lave-linge en passant par l'ordinateur, les outils et les jouets électriques, chaque appareil peut être apporté à la déchèterie ;
5. Respecter les riverains des points d'apport volontaire en déposant ses verres entre 8h00 et 20h00 uniquement.

Le compostage

Pourquoi composter ? : 30% des ordures ménagères sont des déchets organiques : épluchures de légumes, marc de café, thé, feuilles mortes, etc. Ces déchets organiques sont recyclables ! Ils peuvent être recyclés ! Ils peuvent être recyclés en faisant du compost dans et pour son jardin.

La Communauté de Communes soutient l'initiative « compost »

La Communauté de Communes de L'Île de Noirmoutier propose 3 types de composteurs :



PETIT MODELE : 365 litres 30,50 €

MEDIUM : 575 litres 35,00 €

GRAND MODELE : 800 litres 45,00 €

Dans la limite des stocks disponibles.

Un seul composteur est attribué par foyer.

eco-CONSTRUIRE eco-RENOVER

ADIL Energie

L'agence d'information sur le logement et l'énergie

...LE GUICHET UNIQUE POUR FAIRE LE TOUR DE VOTRE PROJET

Créée en 1993 à l'initiative du Conseil Général avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés, l'ADILE de Vendée est conventionnée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable.



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a pour vocation d'apporter des conseils juridiques, financiers et fiscaux aux locataires, propriétaires occupants et aux accédants à la propriété.

Conscient des enjeux liés aux consommations d'énergie dans l'habitat, le Conseil Général de Vendée a souhaité que l'ADILE accompagne les vendéens dans une démarche de maîtrise des dépenses énergétiques de leur habitation.

Bénéficiaire de conseils gratuits en maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables

L'ADILE a développé 2 actions labélisées « Eco-construire et Eco-Rénover » afin d'apporter gratuitement aux particuliers un conseil en maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables en toute neutralité

eco-RENOVER, consiste à la réalisation d'un bilan énergétique gratuit pour améliorer la performance énergétique d'un logement :

- un bilan énergétique de l'existant (thermographie & simulation du confort thermique)
- une aide aux choix des matériaux et des équipements performants,
- l'intégration des énergies renouvelables (solaires, biomasse...)
- une évaluation des économies d'énergie après travaux,
- l'éligibilité aux aides, crédit d'impôt, Eco-prêt ...

eco-CONSTRUIRE, est un conseil personnalisé sur la conception d'une construction comprenant :

- une sensibilisation au bio-climatisme (orientation et compacité des formes) et simulation thermodynamique,
- une aide aux choix des matériaux et des équipements performants,
- l'intégration des énergies renouvelables (solaires, biomasse...)
- un appui technique et un conseil sur la réglementation (norme, certification...)
- l'éligibilité aux aides, crédit d'impôt, Prêt à 0 %...



PRÉSENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

Outre son Centre d'Information sur l'Habitat à La Roche-sur-Yon, l'ADIL réalise 14 permanences au cœur des territoires vendéens qui lui permet une implantation proche des besoins de la population. Renseignez-vous.

ADIL VENDÉE

143, bd Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon Cedex
02 51 44 78 78
contact@adil85.org

Elaguez !!!

Ne laissez pas la nature envahir le réseau téléphonique



Le réseau téléphonique véhicule des communications

... le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes





L'Association ADMR SUD'ILE

Offre un service de proximité porteur de lien social par l'écoute et l'accompagnement.

Elle vise au bien-être de chaque personne aidée grâce à des services personnalisés qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins propres.

Elle s'appuie sur une équipe de bénévoles et d'aides à domicile professionnelles.

Les Aides à Domicile apportent une aide dans les travaux nécessaires à la vie quotidienne (cuisine, ménage, entretien du linge)

Elles assurent une écoute, une présence régulière, une surveillance.

Deux nouveaux services ont été mis en place en 2010.

- le coucher tardif : dans un souci de bien-être, le passage des aides à domicile peut s'effectuer, à la demande des personnes aidées, plus tard dans la soirée.

- la garde d'enfants à domicile : tôt le matin, tard le soir (horaires atypiques), l'ADMR s'adapte à vos horaires de travail et à vos contraintes.

Plusieurs prises en charge sont possibles :

Caisse de retraite ou ADPA pour les personnes âgées, CAF pour les jeunes enfants.

N'hésitez pas à nous contacter,
pour tous renseignements :
ADMR Sud Ile Place de la Mairie
85680 La Guérinière
02-51-35-94-66

L'ADMR Sud'Ile intervient sur les communes de
Barbâtre, La Guérinière et L'Epine.

Les Cagnottes en Folie

Les Cagnottes en Folie sont de retour pour cette saison 2011.
Si vous voulez vous amuser de 4 à 80 ans et plus, dans la joie et la bonne humeur.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Madame DECAUX Paulette
Tel. 06 87 63 89 33

Dates des spectacles :
Le 26 et 27 mars 2011 : salle des Oyats à Barbâtre
Le 2 avril 2011 : aux Salorges à Noirmoutier



Divagation des animaux

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).

Hormis l'hypothèse d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L. 211-23 du Code rural).

En effet, la divagation des chiens interdite par la loi pose de sérieux problèmes : poubelles renversées, déchets sur le domaine public, risque d'accidents, agression d'enfants ou de personnes âgées et il est indispensable que les propriétaires de ces animaux prennent conscience que leur responsabilité est engagée, et qu'ils risquent de payer cher pour une divagation, en cas de procès-verbal, ou d'accident grave.

Déclaration Préalable

Nom-Prénom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des Travaux	Date	Décision
ANDRE Colette	Rue des Crevettes	Ouverture camping privé existant	26/06/10	Accordé
Association La Permanente	Rue de la Chapelle	Ouverture camping privé existant	26/10/10	Accordé
AVENEL Christian	Rue du Coin de Baisse	Détachement Lot + Construction neuve	29/06/10	Refusé
BARBARIN-COSTES Fabien	18 Rue de la Fontaine	Remplacement porte d'entrée	24/06/10	Accordé
BARBARIER Richard	1 Rue des Provinces	Ouverture d'une fenêtre	27/09/10	Accordé
BASSET Gérard	21 Rue des Ecoles	Reconstruction mur de clôture	04/05/10	Accordé
BELLANGER Jacqueline	23 Rue des Mouettes	Réfection de toiture	26/08/10	Accordé
BERTIN Consort	23 Rue du Prau	Détachement 4 lots + construction	19/10/10	Accordé
BLONDELON André Jacques	13 Allée de la Passe Verte	Modif. Aspect extérieur	26/05/10	Accordé
BOSC Lucien	69 Rue du Fief du Moulin	Clôture	15/10/10	Accordé
BRUNET Alain	33 Boulevard de la Croix Rouge	Clôture	26/05/10	Accordé
BRUNEAU Stéphane	51 Route du Gois	Panneaux solaires	11/10/10	Accordé
CHAMPROUX Bernard	1 Rue de la Croix Mainguet	Panneaux solaires	14/10/10	Accordé
CORBREJAUD Jean-Pierre	3 Route du Gois	Panneaux solaires	23/04/10	Accordé
DE VESTELE Bernard	80 Avenue des Pins	Clôture	14/10/10	Accordé
DUPUIS Isabelle	Rue de la Maison Rouge	Division de terrain	28/09/10	Accordé
FLOCH Guy	1 Chemin des Castiennes	Garage	16/07/10	Accordé
FOUASSON Armande	73 Rue de la Frandière	Lotissement	28/09/10	Accordé
FOUASSON Jean-Maurice	81 Rue de la Frandière	Réfection toiture et extension	10/09/10	Accordé
FOURCADE Daniel	5 Rue de l'Estacade	Extension de maison	26/09/10	Accordé
FOURNIER Jean-Yves	Rue du Prau	Clôture	12/07/10	Accordé
FRADET Patrick	14 Rue de l'Estacade	Panneaux solaires	03/11/10	Refusé
GABORIT Antoinette	69 Rue de l'Estacade	Ouverture camping privé existant	02/06/10	Accordé
GABORIT Stéphane	32 Chemin de la Grande llette	Panneaux solaires	26/05/10	Accordé
GALLAIS Mickaël	221 Rue de l'Estacade	Piscine	26/10/10	Accordé
GARNIER Marie-Gabrielle	77 Rue de la Frandière	Ouverture camping privé existant	26/06/10	Accordé
GARNIER Marie-Gabrielle	Chemin de Seignier	Abri bois + clôture	26/08/10	Accordé
GENET Sandrine	14 Rue de la Poste	Création chambre	04/05/10	Accordé
GICQUEL Laurent	42 Rue du Centre	Travaux aménagement intérieur	15/10/10	Accordé
GIRARDEAU Christian	Rue du Prau	Ouverture camping privé existant	26/06/10	Accordé
GIRARDEAU Christian	Rue du Prau	Abri bois	16/08/10	Accordé
GODIN Jean-Paul	22 Chemin de la Blancharderie	Abri bois	29/09/10	Accordé
GUILBAUD Paul	Rue de la Croix Rouge	Ouverture camping privé existant	19/04/10	Accordé
HAMON Brigitte	18 Rue des Provinces	Extension d'habitation	05/08/10	Accordé
HAMON Brigitte	18 Rue des Provinces	Extension	05/08/10	Accordé
HERAUD Guy	17 Rue de la Frandière	Clôture	26/05/10	Accordé
HERBERT Madeleine	146 Rue de l'Estacade	Ouverture camping privé existant	Classé sans suite	
JOUZEAU Maryline	30 Rue de la Maison Rouge	Ouverture porte extérieure	21/06/10	Accordé
KRUK Annick	78 Rue de la Poste	Clôture	18/05/10	Accordé
LAURENT Denis	Rue des Dunes	Lotissement	12/07/10	Refusé
LE BIGOT Gilles	80 Rue du Centre	Clôture	21/06/10	Accordé
LELIEVRE Jeanine	160 Avenue des Pins	Lotissement	27/07/10	Accordé
LEVIAUX Lucien	27 Rue de l'Eglise	Piscine	27/09/10	Accordé
MAURICE Nicolas	7 Rue de l'Estacade	Clôture	14/09/10	Accordé
MAZE Pierre	31 Rue de la Maison Rouge	Ajout 2 portes coulissantes	13/09/10	Accordé
MENUET Louis	7 Rue des Romarins	Clôture	21/06/10	Accordé
MURAIL Patrice	48 Rue de la Frandière	Modif. Fenêtre en porte	02/06/10	Accordé
NICOLLEAU-BERTIN Danielle	23 Rue du Prau	Agrandissement construction existante	18/8/140	Refusé
PARMENTIER Claude	19 Bis Rue de la Maison Rouge	Travaux sur construction existante	28/07/10	Accordé
PEAUD Liliane	49 Chemin de la Blancharderie	Ouverture camping privé existant	26/06/10	Accordé
PERRONIN Muriel	Rue de la Croix Blanche	Clôture	06/05/10	Accordé

Déclaration Préalable (suite)

Nom-Prénom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des Travaux	Date	Décision
PERRONIN Muriel	Rue de la Croix Blanche	Clôture	06/05/10	Accordé
PETRAU Françoise	27 Rue des Provinces	Pose fenêtre	26/08/10	Accordé
PLANTIVE Jean-Paul	7 Rue de la Guillaumerie	Pose portail	19/04/10	Accordé
POGU Alain	1A Rue de la mare	Clôture	18/05/10	Accordé
POIRIER Georges	Boulevard de l'Atlantique	Division de terrain	14/10/10	Accordé
RICHARD Pierre	3 Impasse des Bernaches	Vélux	26/05/10	Accordé
ROUSSEAU Fabrice	Chemin du Tertre	Rénovation toiture	23/04/10	Accordé
ROUX Thierry	92 Rue de l'Estacade	Garage à vélo	26/05/10	Accordé
SAUVAGE Yvan	5 Impasse des Bernaches	Clôture	18/05/10	Accordé
SEMELIN Yannis	49 Route du Gois	Panneaux solaires	16/08/10	Accordé
SORIN Gustave	38 Rue de la Cure	Clôture	12/07/10	Accordé
THOMAS Bernard	50 Chemin de la Grande llettes	Transformation préau en chambre	05/08/10	Accordé
THOMAS Jean-Fred	8 Rue Courbe	Abri de jardin + clôture	22/03/10	Accordé
TRET René	Avenue des Pins	Lotissement	10/08/10	Accordé
TRETON Jérôme	3 Rue des Champs	Panneaux solaires	26/09/10	Accordé
VALTON Arsène	45T Chemin de la Blancharderie	Panneaux solaires	30/06/10	Accordé
VERNA Patrick	29 Chemin de la Blancharderie	Garage + Clôture	12/07/10	Refusé
VERNA Patrick	29 Chemin de la Blancharderie	Garage + Clôture	27/08/10	Accordé
VIGNAL Mireille	28 Rue Courbe	Clôture	19/08/10	Accordé
VILLAIN Daniel	17 Chemin de la Blancharderie	Clôture	22/09/10	Accordé
VRIGNAUD Magalie	44 Rue de la Cure	Clôture	26/08/10	Accordé

Permis de Construire

Nom-Prénom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des Travaux	Date	Décision
AUGUSTIN Christian	59 Boulevard de l'Atlantique	Extension bâtiment existant	11/06/10	Accordé
BENISVY Franck	Chemin de la Blancharderie	Maison individuelle	03/06/10	Accordé
BOINEAU Manuel	14 Impasse des Chardons Bleus	Extension habitation	30/08/10	Refusé
CHARUAULT David	Rue de la Barre Raguideau	Maison d'habitation + garage	07/10/10	Accordé
Commune de Barbâtre	15 Rue du Centre	Aménagement d'une maison en bureau	05/10/10	Accordé
CORTEGGIENNI Jean-Pierre	Rue des Onchères	Maison individuelle	01/09/10	Refusé
COUSIN Jacques	21 Rue de Cholet	Extension maison d'habitation	14/10/10	Accordé
DUCHEMIN Alain	15 Rue de la Croix de Couthon	Extension d'une habitation	12/07/10	Accordé
GABORIAU Michel	Rue du Camping	Construction neuve	06/09/10	Refusé
JAMILLOUX-FAUCHER SARL	PA de la Gaudinière	Modif. Aspect extérieur bâtiment	27/07/10	Accordé
LEROY-DEOCTY Georges	12 Rue de la Poillardière	Création d'une chambre	14/05/10	Accordé
MALECOT Marc et Régine	24 Avenue des Pins	Aménagement d'un local agricole	14/05/10	Accordé
MERLET Claude	10 Rue des Aigrettes	Construction d'un garage	27/07/10	Accordé
NICOLLEAU-BERTIN Danielle	23 Rue du Prau	Rénovation et agrandissement d'un garage	02/11/10	Accordé
PARIS Jacques et Madeleine	Rue des Dunes	Maison individuelle + garage à vélo	16/08/10	Refusé
PERRIER Gilles	Rue de la Barre Raguideau	Déplacement portail + garage	22/06/10	Accordé
RAMON Graziella	140 Rue de la Frandière	Extension d'une habitation	15/07/10	Accordé
ROULLIN Pierre-Jean	24Bis Rue du Moulin	Maison individuelle	08/06/10	Refusé
ROUSSEAU Luc	Chemin de la Papine	Maison individuelle	16/08/10	Refusé
RUIZ Manuel	4 Rue des Lilas	Préau et abri de jardin	05/10/10	Accordé
WAVRANT Théophile	Chemin de la Corde	Véranda	12/08/10	Refusé
WAVRANT Théophile	Chemin de la Corde	Véranda	23/11/10	Refusé

Tour de France 2011, C'est parti !



La 1^{ère} étape du Tour de France passera sur la commune de Barbâtre le samedi 2 juillet 2011. Ce qui permettra de vivre le départ d'une course incontournable au niveau international. Accueillir le Tour de France est l'occasion pour Barbâtre de se promouvoir et de montrer son dynamisme.

Le passage du Tour de France est en préparation avec le Conseil Général de la Vendée.

Si vous souhaitez participer à ce moment inoubliable, merci de contacter Adeline à la Mairie.
02 51 39 68 58 - barbatre.animations@gmail.com



Barbâtre, commune créatrice de la Déferlante, est la ville présidente en 2011. Rendez-vous le mercredi 1^{er} juin pour l'inauguration de la Déferlante de Printemps.

La Déferlante de Printemps du 1^{er} au 5 juin 2011 dans les 10 villes du réseau.

Meilleurs Voeux 2011